RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2017/44 DE LA COMMISSION

du 10 janvier 2017

modifiant le règlement (CE) nº 1210/2003 du Conseil concernant certaines restrictions spécifiques applicables aux relations économiques et financières avec l'Iraq

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) nº 1210/2003 du Conseil du 7 juillet 2003 concernant certaines restrictions spécifiques applicables aux relations économiques et financières avec l'Iraq et abrogeant le règlement (CE) nº 2465/96 du Conseil [1], et notamment son article 11, point b),

considérant ce qui suit:

(1) L'annexe III du règlement (CE) nº 1210/2003 énumère les organes, entreprises et institutions publiques, les personnes physiques et morales, ainsi que les organes et entités du précédent gouvernement iraquien auxquels s'applique, en vertu de ce règlement, le gel des fonds et des ressources économiques situés hors d'Iraq à la date du 22 mai 2003.

(2) Le 28 décembre 2016, le Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies a décidé de retirer deux entités de la liste des personnes et des entités auxquelles devrait s'appliquer le gel des fonds et des ressources économiques.

(3) Il convient dès lors de modifier l'annexe III du règlement (CE) nº 1210/2003 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe III du règlement (CE) nº 1210/2003 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 10 janvier 2017.

Par la Commission,

au nom du président,

Chef faisant fonction du service des instruments de politique étrangère

[1] JO L 169 du 8.7.2003, p. 6.

ANNEXE

À l'annexe III du règlement (CE) nº 1210/2003 du Conseil, les mentions suivantes sont supprimées:

«78. MEDICAL CITY ESTABLISHMENT. Adresse: Bagdad, Iraq.

115. STATE COMPANY FOR DRUGS AND MEDICAL APPLIANCES [alias a) GENERAL ESTABLISHMENT FOR DRUGS & MEDICAL APPLICANCES; b) KIMADIA], Adresse: Mansour City, PO Box 6138, Baghdad, Iraq.»